

Compte-rendu de la Conférence à Antibes sur les guerres en Artsakh



ARMÉNIE OCCIDENTALE – Une rentrée sur les chapeaux de roue pour le Président Arménag Arahamian, conférences, expositions, commémorations, et réunions, l’agenda du président pour les affaires extérieures et diplomatiques est complet.

La municipalité d’Antibes-Juan les Pins et la Maison du Combattant ont invité le Président Arménag Arahamian pour présenter la situation actuelle en Artsakh suite à la guerre de 44 jours, qui a débuté le 27 septembre 2020.

Après une minute de silence en mémoire des combattants et soldats tombés sur le champ d’honneur, le Président Arménag Arahamian remercia l’ensemble des invités et participants, la salle étant bien remplie.



La communauté arménienne fut dignement représentée par Jean Ghazarossian, Président des Anciens Combattants et Résistants Français d'Origine Arménienne et Vrej Aprahamian, Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants Arméniens et Sympathisants.

En présence du Colonel Gerald Lacoste, Conseiller municipal délégué aux associations patriotiques en introduction de la conférence, le Président Arménag Aprahamian, après avoir remercié Jean Leonetti maire d'Antibes-Juan les Pins, renda un hommage particulier à Léonid Azkaldian, Manouk Sahakian, Komitas Danielian et Vatchaga Ishkhanian, puis il présenta une vidéo sur le début de la guerre de 44 jours, il y a exactement un an.



Ensuite, il développa un comparatif entre la première guerre et la seconde guerre d'Artsakh, rappelant les origines politiques, juridiques, sociales et démographiques du conflit.

Le Président Arménag Aprahamian appuya le fait que la question de l'indépendance de l'Artsakh n'est pas une question d'actualité puisque l'Artsakh a toujours fait partie intégrante de l'Etat arménien reconnu en 1920 et par conséquent n'a jamais fait partie de l'Azerbaïdjan.

Reste à la France de respecter ses engagements juridiques et de ratifier le traité international de paix signé à Sèvres le 10 août 1920, permettant ainsi de restaurer l'indépendance et la souveraineté de la République d'Arménie de 1920 à partir du territoire de l'Arménie Occidentale, suite aux actes juridiques contenus dans le Traité de Sèvres et par conséquent l'exequatur des réparations découlant du génocide des Arméniens perpétré par les gouvernements successifs turcs.

Une analyse géopolitique du conflit tenant compte de la coalition internationale militaro-terroriste qui s'est abattue sur le peuple arménien permit aux invités d'échanger sur les erreurs du passé et de l'importance des choix politiques du présent pour faire face dans l'avenir à des plans de destructions massives des populations et de l'occupation territoriale. Rappelant que tous les Etats membres de cette coalition internationale meurtrière sont également membres de l'Organisation des Nations Unies.

Stratégiquement, il est donc primordial de tenir compte de ce type de situation au sein des Doctrines Militaires des Etats concernés.

Une Chronique de 88 pages sur le déroulement de la guerre de 44 jours fut présentée aux participants, permettant ainsi de clôturer la conférence qui a duré une heure trente.

Une exposition sur le Patrimoine Arménien en Artsakh et en Arménie Occidentale sera également présentée au sein de la Salle du 8 mai à Antibes à partir du 21 octobre 2021.



http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2021/Les_guerres_en_Artsakh.pdf

http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2021/Exposition_Antibes-21.10.2021.pdf